

Bazus

Bulletin municipal d'informations - Janvier 2021

P.04

Équipe municipale
2020-2026



P.15

Travaux
Extension de l'atelier



P.21

Infos express
La communication
municipale



Commune de Bazus



Mairie :

Le Village - 31380 Bazus

Tél : 05 61 84 95 50 Fax : 05 61 84 35 30

E-mail : mairie.bazus@wanadoo.fr

Sites : www.mairie-bazus.fr / www.cc-coteaux-du-girou.fr

Horaires de permanence du secrétariat :

- accueil physique du public : lundi, mardi et jeudi de 17h à 19h, mercredi de 10h à 12h

- accueil téléphonique uniquement : lundi, mardi et jeudi de 14h à 19h, mercredi, jeudi et vendredi de 8h à 12h

École élémentaire :

Directrice : Mme Pauline ROLLAND

Tél : 05 61 84 88 93

Accueil de loisirs périscolaire :

Directrice : Mme Charlotte BRUNOT

Tél : 06 58 84 15 09

Assistantes maternelles :

Pour tout renseignement, contacter la mairie

Bibliothèque :

Responsable : Mme Marie PLACE

Horaires : le jeudi de 17h-18h

Correspondante de La Dépêche :

Marie-Jo DESTREM-BERGÉ

Tel : 06 84 69 24 39

E-mail : mjo31380@gmail.com

Horaires de nuisances à respecter :

Semaine : 8h30-12h / 14h30-19h30

Samedi : 9h-12h / 15h-19h

Dimanche et fériés : 10h-12h / 16h-18h

Recup'verde :

Parking de la salle des fêtes

En bas de la Place Saint-Pierre

Éclairage public :

Signaler toute panne au secrétariat de la mairie.

Presbytère de Saint-Loup Cammas

Tél : 05 61 09 73 97 / 06 73 63 23 77

www.paroisse-aucamville-st-loup-cammas.fr

Jours de collecte des déchets :

Ordures ménagères : tous les vendredis (bacs bordeaux à sortir le jeudi soir)

Recyclables : mercredis semaines paires (bacs jaunes à sortir le mardi soir)

Déchetterie Garidech :

lieu-dit-Lagarigue / Tél : 05 34 26 93 89

Du lundi au dimanche : 9h30-12h / 13h30-18h.

(fermée le mardi et jours fériés). Réservée aux particuliers

Assistante sociale : 05 34 25 50 50

Conciliateur de justice : 05 61 84 21 10

Quelques tarifs :

ASSAINISSEMENT :

Branchement maison neuve : 4 000€

Branchement maison ancienne : 1 000€

La participation aux frais de branchement (PFB), pour les travaux de réalisation des branchements, sera facturée au coût réel.

Cotisation fixe : 50€/ an

Prix de l'eau usée : 1,05€/ m3

RMRC : Redevance Modernisation des Réseaux de Collecte : 0.25€/ m3. Cette redevance est reversée à l'agence de l'eau.

CIMETIERE :

Concession :

Trentenaire : 50€ le m2

Temporaire (15 ans) : 65€ le m2

Caveau provisoire :

6 mois maximum : 100€ (qui seront déduits lors de l'acquisition d'une concession dans le cimetière communal de Bazus)

Case ou cavurne du columbarium :

Temporaire (10 ans) : 1 200€

Dispersion des cendres au jardin du souvenir :

Pour les résidents : gratuit

Pour les non-résidents : 100€ (frais de dossier)

SALLE POLYVALENTE

Week end : 220€ + coût de la conso électrique réelle

1 jour (lundi au jeudi) : 100€ + coût de la conso électrique réelle

Caution matériel 500€ + caution ménage 250€

Numéros d'urgence

Samu 31 : 15 SAMU Social : 115

Sos médecins : 05 61 33 00 00

Centre antipoison (Purpan) : 05 61 77 74 47

Gendarmerie : 17 ou 05 34 26 02 05

Pompiers : 18

CHU Purpan : 05 61 77 22 33

CHU Rangueil : 05 61 32 25 33

Resogardes (pharmacies de garde) : 3237

Plan grand froid / Canicule : 0805 36 36 31

02: Mémo

03: Édito

04: Équipe municipale

05: Vie municipale

06: Élections

07: Finances

08: Vie locale

14: Travaux & Projets

16: Vie scolaire

19: Infos express

25: Vie associative

28: Bazus en images

Ce magazine est édité par la mairie de Bazus
Tél. : 05 61 84 95 50 / mairie.bazus@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Brigitte GALY

Rédacteurs : Isabelle CANO-MARMOL, Véronique BOULOUYS, Christian BERGÉ, Julien LAFON, Emilie BLANGUERNON, Hervé PORTHEAULT

Photos : Mairie, associations

Conception, réalisation graphique :

Nicolas Todo Graphiste freelance

Tél. : 06 30 26 86 68



L'édito du Maire

Chères Bazusiennes, Chers Bazusiens,

Avant toute chose, je commence cet édito en vous remerciant toutes et tous d'avoir si largement accordé votre confiance, aux élections municipales, à notre liste « Bien Vivre à Bazus... la continuité ». En effet, la liste que je conduisais, pour mener les projets communaux pour les six années à venir, a été élue entièrement au 1er tour, le 15 mars 2020.

Ce scrutin fut immédiatement suivi de la période de confinement et ma nomination officielle de Maire et celle de mes Adjointes n'ont pu avoir lieu que le 25 mai 2020. Par conséquent, l'enthousiasme et l'engouement nés de la campagne électorale et du résultat des élections municipales ont été tempérés par cette longue période d'inactivité forcée. Mais vos élus se sont mis au travail, dès que cela a été possible, pour lancer des études sur des projets du mandat : sécurisation de la traversée du village, fermeture du porche de l'atelier communal,

changement des menuiseries de la cantine, réfection de l'intérieur des classes, mise en place d'un logiciel de gestion de cantine,...

En feuilletant ce bulletin, vous pourrez découvrir votre nouvelle équipe municipale et les missions de chacun, prendre connaissance du budget 2020 que nous avons voté avec les priorités que nous nous sommes fixées, mais aussi entrevoir plus en détail les travaux ou les projets en cours.

L'épidémie « Covid 19 » et les conséquences sanitaires qui en ont découlé nous ont fait vivre une période inédite. Heureusement, l'esprit d'initiative et les capacités d'adaptation ont permis des actions efficaces et appropriées :

- **la confection et la distribution de masques « maison »** pour les habitants de notre village, en est un exemple. Un grand merci à toutes les personnes (elles se reconnaîtront) qui ont organisé la fabrication de plus de 750 masques, avec des dons de tissus, d'élastiques...

- **la réouverture des écoles** : la reprise scolaire a été un modèle de dialogue entre les services de la mairie, de la C3G et la directrice de l'école. Tout ce travail a permis une reprise sereine et sécurisée. Au fur et à mesure des assouplissements des protocoles, la vie est revenue progressivement à la normale, moyennant toujours le respect des gestes barrières.

Plus largement, le confinement a été une épreuve pour tous, et même si l'environnement de notre village nous a permis de nous sentir privilégiés pendant cette période, les moments importants de convivialité et de partage qui étaient prévus, ont dû être tous annulés, à notre plus grand regret.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bien cordialement

Brigitte Galy



LE CONSEIL MUNICIPAL



Brigitte GALY

Maire

Vice-Présidente C3G (personnes âgées, accessibilité et social)
Finances, Urbanisme, Appels d'offres
Déléguée SDEHG, CAUE et CDG31



BOULOUYS Véronique

1^{ère} Adjointe

Vie scolaire,
Appels d'offres, Associations,
Fêtes et cérémonies



LAFON Julien

2^{ème} Adjoint

Finances, Urbanisme,
SCOT, Appels d'offres,
Subventions, PCS



CANO MARMOL Isabelle

3^{ème} Adjointe

Aide sociale, Personnes âgées,
Communication,
Relation Correspondante La Dépêche



MEJA Frédéric

4^{ème} Adjoint

Services et agents techniques,
Bâtiments communaux,
Environnement et agriculture



BENAC Florent

Finances, PCS
Urbanisme, SCOT,
Correspondant défense



BERGE Christian

Environnement et agriculture,
SDEHG, Communication,
Bâtiments communaux



BLANGUERNON Emilie

Urbanisme, Communication,
Aide sociale,
Personnes âgées



COURNEUDE Cédric

Syndicat intercommunal des
Eaux du Girou, Associations,
Appels d'offres



DA TERESA Antoine

Syndicat intercommunal
des Eaux du Girou,
Urbanisme



DRUILLE Gérard

Bâtiments et
équipements communaux,
Services et agents
techniques, SIVU



GIRARD Marie-Pierre

Vie scolaire, Aide sociale,
Finances, Appels d'offres,
PCS



LAURENT Delphine

Vie scolaire,
PCS



PARENT Franck

Appels d'offres,
Fêtes et cérémonies,
Correspondant sécurité routière



PORTEHAULT Hervé

Vie scolaire,
Fêtes et cérémonies,
Communication

Les employés

Christelle CARLES : agent technique

Frédéric PIROLA : agent technique

Fabienne FAVA : adjointe administrative principale



Les Echos du Conseil Municipal

Principales décisions prises au fil des conseils

• Budget et taxes :

- Le compte administratif de 2019 est approuvé à l'unanimité et est conforme au compte de gestion de la trésorerie. La section fonctionnement présente des dépenses pour 394 040.75 € et des recettes pour 401 333.44 € ; la section investissement présente des dépenses pour 289 453.75 € et des recettes pour 262 545.81 €.

- Le Conseil Municipal a décidé cette année encore à l'unanimité de ne pas augmenter les taux communaux des taxes du foncier bâti, du foncier non bâti et de la taxe d'habitation.

- Les résultats figurants au compte administratif 2019 de la commune font état d'un excédent de fonctionnement de 458 704.55 € et d'un excédent d'investissement de 230 532.82 €. Le Conseil Municipal a reporté à l'unanimité ces sommes dans leurs sections respectives.

- Le budget primitif 2020 est voté à l'unanimité : section de fonctionnement : 792 229.55 € ; section d'investissement : 843 813.37 €.

- Les indemnités de fonction de Mme le Maire et de ses 4 adjoints à compter du 25 mai 2020 sont calculées selon l'indice brut terminal de la fonction publique conformément au CGCT

* pour le Maire : 40.3% de l'indice brut 1027 ;

* pour les Adjoints : 10.7% de l'indice brut 1027.

- Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire pour 2020 l'indemnité attribuée à Mr CAMPONOVARA Gaëtan (sonneur civil) d'un montant de 800 € brut annuel.

- Attribution d'une prime exceptionnelle de 1 000 € pour les 2 agents mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire. Cette prime est versée afin de valoriser « un surcroît de travail significatif durant cette période » dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, pour assurer la continuité des services publics. Les deux agents concernés ont travaillé à temps complet en présentiel sur la période.

• Achats de matériels

- Acquisition pour le restaurant scolaire en remplacement de l'ancien, d'un lave-vaisselle auprès de la société ART FROID pour un montant de 3 301 € HT. Une demande de subvention auprès du Département a été engagée.

• Travaux

- Le Conseil Municipal approuve le projet de mise en place d'un éclairage au centre du rond-point route de Montjoire. La part restant à la charge de la commune sera de 615 € sur un total de 3 037 €.

- Rénovation des bâtiments scolaires (menuiseries de la cantine et intérieur des classes).

- Extension de l'atelier municipal.

- Étude pour le développement de la vidéo-protection.

Toutes ces propositions ont été votées à l'unanimité.

• Divers

- Modification simplifiée du PLU et approuvée à l'unanimité après avis favorable de l'ensemble des Personnes Publiques Associées (PPA), à savoir :

* compléter le document graphique du PLU concernant le risque inondation en actualisant le périmètre de la zone inondable ;

* reporter entièrement les continuités écologiques au sein du document graphique ;

* compléter la légende du document graphique concernant les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) des zones AU1, AU2 et AU3.

- Dans le cadre de la mise en place d'un nouveau logiciel de cantine (commandes + paiements en ligne), un règlement intérieur du restaurant scolaire est présenté et approuvé à l'unanimité.

- Décision de ne pas augmenter les tarifs du repas au restaurant scolaire pour l'année civile 2020. A compter du 1er janvier 2021, le tarif des repas sera de 3.40 €.

- Décision à l'unanimité de réaliser la vérification des appareils publics de lutte contre l'incendie (bornes d'incendie) et validation du projet de convention avec VEOLIA. Suite à cette vérification une borne incendie doit être changée.

- Delphine LAURENT, conseillère municipale, a annoncé son déménagement dans une autre région.



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Les élections municipales se sont tenues le dimanche 15 mars 2020 dans la salle du Conseil Municipal. A l'image de 2014, deux listes étaient candidates à la Municipalité. **Malgré la situation sanitaire, un important dispositif de mesures de prévention a été mis en place par la Mairie** (respect des gestes barrières, distanciation, gel hydro alcoolique, etc...) **pour l'organisation des élections.**

La liste électorale comportait 527 inscrits et 393 votants sont venus s'exprimer, soit un taux de participation de 74.57 % (taux national de 44.66%). **La participation a été largement supérieure à la moyenne nationale.**

Les Bazusiennes et Bazusiens ont démontré leur civisme et leur adhésion au projet de l'équipe « Bien Vivre à Bazus, la continuité » conduite par le Maire sortant Brigitte GALY.

Les 15 sièges ont tous été remportés dès le 1^{er} tour par les candidats de cette liste. Les résultats officiels de l'élection municipale du 15 mars 2020 vous sont présentés ci-contre.

La période de confinement qui a succédé immédiatement aux élections n'a pas permis de réunir le Conseil Municipal avant le 25 mai 2020.

Ce 25 mai 2020, les nouveaux élus se sont réunis dans la Salle des Fêtes de Bazus dans le respect du protocole sanitaire afin d'élire le Maire, les Adjointes mais aussi de désigner les délégués aux commissions municipales, intercommunales et aux différents syndicats auxquels la commune adhère.

Les résultats officiels de l'élection municipale du 15 Mars 2020 :

Candidats	Voix	% Exprimés	Elu(e)
Julien LAFON	267	68,81	Oui
Véronique BOULOUYS	265	68,29	Oui
Cédric COURNEDE	263	67,78	Oui
Brigitte GALY	261	67,26	Oui
Hervé PORTHEAULT	259	66,75	Oui
Emilie BLANGUERNON	257	66,23	Oui
Florent BENAC	255	65,72	Oui
Isabelle CANO-MARMOL	254	65,46	Oui
Marie-Pierre GIRARD	254	65,46	Oui
Christian BERGÉ	252	64,94	Oui
Antoine DA TEREZA	252	64,94	Oui
Gerard DRUILLE	248	63,91	Oui
Franck PARENT	246	63,40	Oui
Frédéric MEJA	239	61,59	Oui
Delphine LAURENT	224	57,73	Oui

Candidats	Voix	% Exprimés	Elu(e)
Yannick FRAYSSINET	138	35,56	Non
Marie Martine BOVO	137	35,30	Non
Maxime MONTANER	136	35,05	Non
Chantal TABACCO	136	35,05	Non
Stephane ABELAN	135	34,79	Non
Paul PERUCCHIETTI	133	34,27	Non
Serge FAVA	131	33,76	Non
Guillaume BONNET	131	33,76	Non
Isabelle MARTIN	131	33,76	Non
Sylvie VIREPINTE	129	33,24	Non
Coralie COUMET	127	32,73	Non
Anne DELRIEU	127	32,73	Non
Amandine LENOTTE VIEU	123	31,70	Non
Thierry ALLAIN	121	31,18	Non
Frédéric NIER	120	30,92	Non



Budget

Faute de pouvoir se réunir en raison de la crise sanitaire, le budget 2020 n'a été voté qu'en juillet dernier. Ce budget s'inscrit dans la continuité, à savoir le maintien des **taux d'imposition identiques** depuis plus de 30 ans.

Taxe Foncier Bâti : 8.44 %

Taxe Foncier Non Bâti : 61.55%

Taxe Habitation : 10.67%

Un budget municipal est l'outil annuel qui permet d'anticiper les recettes et les dépenses, de la commune, afin de **gérer au mieux les finances publiques dans l'intérêt collectif**. Le Budget Primitif de la commune est l'acte par lequel le conseil municipal prévoit et autorise les recettes et les dépenses de l'exercice.

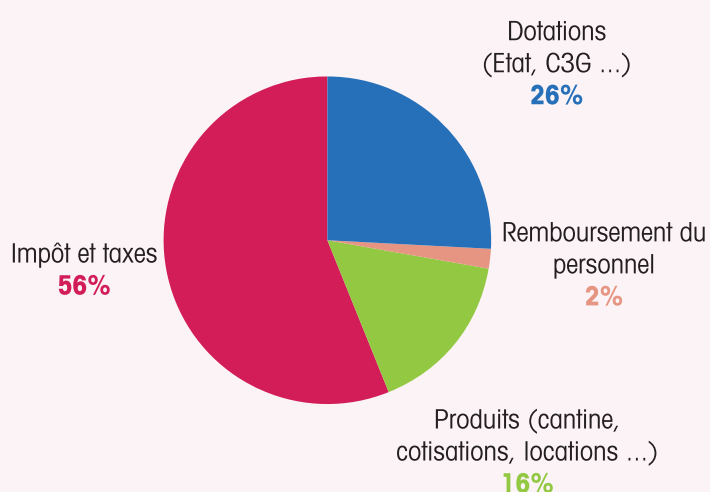
Il est composé de 2 sections :

- **la section de fonctionnement** qui comprend les opérations relatives au fonctionnement courant et régulier de l'administration de la collectivité et des services publics (produits de la fiscalité locale, charges de personnel, dépenses courantes...)
- **la section d'investissement** qui comprend les opérations qui modifient le patrimoine de la collectivité (acquisitions immobilières, travaux, constructions neuves,...)

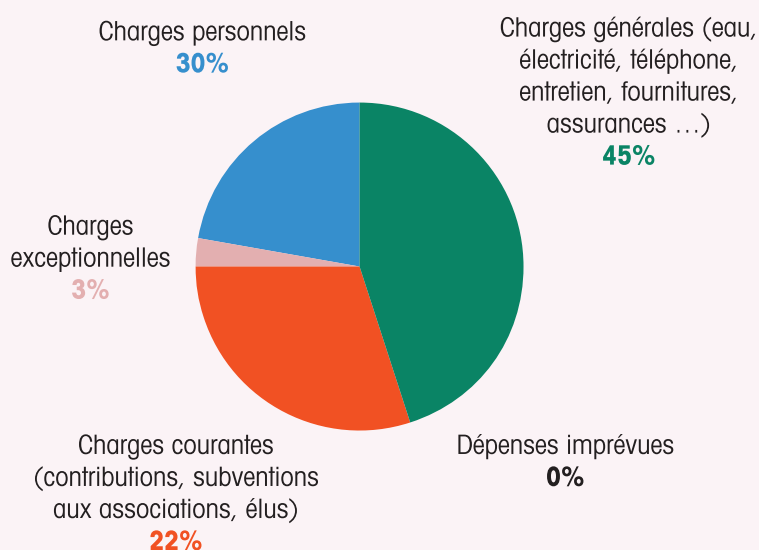
Voici une présentation synthétique des finances réalisées au cours de l'année 2020 :

FONCTIONNEMENT

RECETTES : 368 000 €

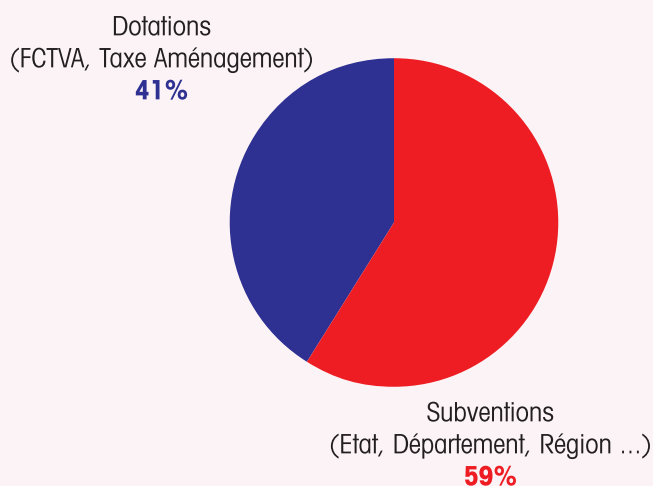


DÉPENSES : 290 000 €

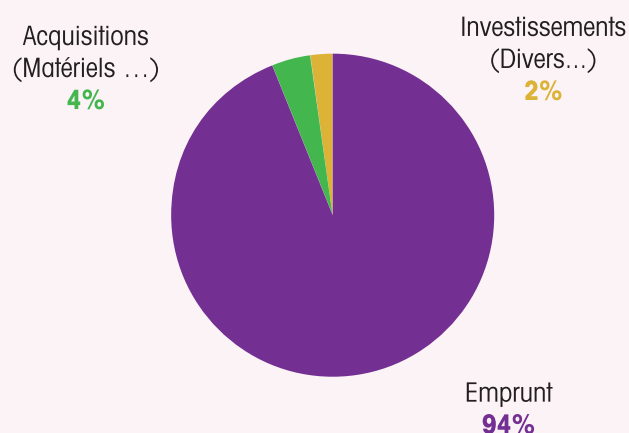


INVESTISSEMENT

RECETTES : 397 000 €



DÉPENSES : 186 000 €



Tous mobilisés et solidaires pendant la crise sanitaire

Des mesures mises en place pour informer, rassurer et accompagner

Comme partout en France, le 16 Mars dernier, nous avons appris avec stupeur que la France était en état d'urgence sanitaire, suite à la pandémie Covid 19, et placée en confinement, pour lutter contre la propagation du virus et ainsi éviter la saturation des services de réanimation.

Réglementation des sorties, fermeture des crèches et écoles, fermeture des commerces dits non essentiels, fermeture des établissements non indispensables à la vie de la Nation, gestes barrières, distanciation sociale,... la France a été à l'arrêt pendant 8 semaines... et de nouveau depuis le 30 Octobre, elle est reconfinée... Alors que seuls les professionnels essentiels en 1ère ligne ont continué à œuvrer (personnels soignants dans leur globalité, logistiques, commerçants, éboueurs, filière agro-alimentaire et tous ceux qui ont un métier destiné à satisfaire les besoins vitaux), les parents, souvent en télétravail, ont dû s'improviser professeur des écoles, et nos aînés se sont retrouvés dramatiquement isolés.



À la veille de cette déclaration, une nouvelle équipe municipale a été élue, mais a dû rester en retrait, faute d'avoir pu élire son maire et ses adjoints. C'est donc l'ancienne équipe qui a été reconduite, avec tous les paradoxes que cela comportait. La mairie a dû se confiner et adapter le mode de fonctionnement de ses services aux exigences de la crise sanitaire, avec la mise en place d'un Plan de Continuité des Activités (PCA). Ce plan a permis d'assurer un service minimum pour garantir la continuité de service public, avec des principes clairs : **une communication contrôlée, la protection des personnels, la continuité des services indispensables et la protection des villageois.**

Ainsi, durant ces 2 mois de confinement, les services municipaux ont pu être maintenus, grâce à l'engagement du personnel municipal mais aussi à la mise à disposition des protections utiles en ces circonstances. Si l'accueil physique a été fermé pendant presque 2 mois, l'accueil téléphonique a été assuré pour garantir les services essentiels et répondre aux questionnements nés de cette situation exceptionnelle, et en présentiel pour toute situation le nécessitant.



Les élus ont tenu à prendre des nouvelles de nos aînés les plus fragiles et isolés, et à les accompagner autant que de besoin. Les familles ont également été « présentes » et les plus jeunes ont pris le relai pour faire les courses de leurs parents âgés.

Un élan de solidarité est né de ce confinement, comme la fabrication de masques en tissu pour les villageois par un collectif de couturières. Daniel, notre boucher ambulant, a complété ses produits par un stand primeur pendant la durée du confinement... **Nous les remercions chaleureusement.** Mais la vie sociale, si chère aux yeux des villageois s'est arrêtée d'un coup, ... plus de partie de pétanque, plus de cours de gymnastique, plus de cours de peinture, plus de rencontre à l'aire de jeux ou au city-stade, plus de fête.

Si la digitalisation a un rôle majeur dans les relations sociales chez les plus jeunes (« apéro visio », réunions de travail sur zoom, conférences en webinaire, ...), la plupart de nos aînés n'ont pas eu accès à cette continuité des relations sociales. Le confinement a été respecté, certainement en grande partie grâce à la qualité de vie que nous assure un village tel que le nôtre. Et pourtant, les traumatismes vont être importants... Certaines personnes sont marquées par cette période inédite, sans compter les pertes que certains d'entre nous ont subi, les enfants ont accumulé quelques retards scolaires, les projets municipaux ont été à l'arrêt et reportés, les dotations de l'Etat sont plus que jamais réduites,

Si un semblant de vie sociale a pu reprendre quelques mois, l'automne a vu arriver une seconde vague et un reconfinement « allégé » mais plus difficile psychologiquement. **Vos élus sont plus que jamais mobilisés pour soutenir les personnes dans le besoin, mais aussi pour accompagner et garantir la sécurité sanitaire.**



Remerciements à nos couturières bénévoles

Face à l'épidémie de la Covid-19 et la pénurie de masques, à Bazus, comme dans d'autres communes des initiatives ont vu le jour.

Grâce à ce bel élan de solidarité, **ce sont plus de 750 masques qui ont été confectionnés**, pour les bazusiens et les bazusiennes. **Ces masques ont été donnés gratuitement aux habitants** lors de permanences à la Mairie.

Nous remercions Cécile instigatrice du projet, créant ainsi chez elle un premier atelier « improvisé », avec Alice, Véronique, suivie par Béatrice, Inès, Caroline, Marie-Jo, mamie Monique....., toutes ces petites mains ont pris de leur temps pour couper, monter et coudre les masques.

Merci également à ceux qui ont donné du tissu.

ENCORE UN GRAND MERCI A TOUTES CES PERSONNES QUI SE SONT MOBILISEES PENDANT PLUSIEURS SEMAINES

Tables Gourmandes 2020 : annulées

Le contexte sanitaire défavorable ne nous a pas permis d'organiser la 6ème édition des tables gourmandes à la fin de cet été. La Mairie, organisatrice de cet événement, a préféré déprogrammer les commerçants, afin de ne pas prendre le risque de créer un foyer de contamination de Covid 19 au sein de notre village. Souhaitons qu'un contexte sanitaire plus favorable nous permettra de se retrouver pour ce moment de convivialité **le dernier samedi du mois d'Août 2021 !**

Repas des aînés 2020

Le traditionnel repas des aînés de 70 ans et +, organisé par la Commune a eu lieu le **Dimanche 19 Janvier 2020** à midi à la salle des fêtes. **Cette année encore, ce fut un véritable succès !** Environ 50 aînés ont assisté à ce repas animé en présence des élus et des employés municipaux, soit 70 personnes au total. Nous sommes encore une fois restés fidèle au traiteur VIAULE qui nous régale toujours de ses menus gourmands et variés.



Cette année, l'animation de l'après-midi a été assurée par Laurent Dournelle, pour le plus grand plaisir des convives. Certains de nos aînés ont pu repartir avec un bouquet de fleur de table confectionné par l'atelier de MO, issu du désormais traditionnel tirage au sort. Les 12 aînés qui n'ont pas pu se rendre sur place ont pu bénéficier d'un plateau repas livré à domicile.

Le contexte sanitaire inédit nous dicte de rester prudents pour 2021 et de privilégier la distribution de plateaux repas pour tous nos aînés le Dimanche 24 janvier 2021 en fin de matinée.

Souhaitons qu'un contexte sanitaire plus favorable nous permette de se retrouver pour ce moment de convivialité en 2022 !

Nos séniors la tête dans les étoiles, propulsés par le CBE du NET/Tarn



Au pied d'Ariane, le groupe des passionnés

5, 4, 3, 2, 1. Décollage pour les séniors de Bazus en direction des étoiles de la Cité.

Une journée intensive attendait le groupe d'une dizaine de personnes à travers la Cité de l'Espace assisté d'un guide passionné.

Cette journée a été organisée par le Comité de Bassin d'Emploi du Nord Est Toulousain/Tarn (CBE du NET/Tarn) qui regroupe quelques communes adhérentes des départements du Tarn et de la Haute-Garonne dont notre commune.

Son objectif est le développement économique des territoires. La mission du CBE est la mise en commun de moyens techniques, de savoir-faire et d'informations au profit des hommes et des entreprises de son territoire.

Concrètement il agit dans plusieurs directions. Accompagnement de l'emploi, de la formation, de l'insertion. Également, accompagnement des chefs d'entreprise, des associations, des porteurs de projet. Lauréat du prix Initiatives Solidaires 2018, la Spiruline Tolosane de Bazus, en la personne de Nicolas Fourtoul, a bénéficié d'une aide dans la création de son entreprise innovante. **Enfin, une action en direction des séniors** : ateliers informatique, sorties culturelles, ateliers divers, réunions d'informations. Ces animations sont totalement gratuites.

Pour connaître les dates et y assister, suivez régulièrement l'application Illiwap et le réseau Facebook de la mairie.

Amis jardiniers, une grainothèque à votre disposition

Dans un esprit de partage, d'échange libre et basée sur le troc, une grainothèque est en libre-service, dans la mairie de Bazus.

Le fonctionnement est très simple : **les usagers y déposent des semences de plantes potagères ou de fleurs et peuvent en retour prendre celles qu'ils désirent.** Ces deux actions ne sont pas nécessairement simultanées : il n'est pas nécessaire de déposer des graines pour en prendre, et vice-versa. Nous préférons les graines issues de pratiques biologiques, ou de l'autoproduction. Les graines issues d'hybrides F1 sont interdites. Les petits sachets sont à fabriquer par vos soins, c'est très facile et le modèle de pliage est à votre disposition. Cependant, **il est important de mettre en avant les notions d'échange et de gratuité**, nécessaires au bon fonctionnement et à la pérennisation de la grainothèque.

A partir du mois de mars 2021, vous y trouverez les graines de la courge du Pérou ayant fait l'objet d'un article dans La Dépêche du Midi, par ses caractéristiques hors normes : une circonférence de 148 cm, un diamètre de 49 cm pour un poids de 33 kg. Et pourquoi ne pas proposer un challenge de la plus grosse courge du Pérou pour la saison prochaine ?

La grainothèque est ouverte à tous. Nous débutons par une taille plutôt réduite, elle pourra évoluer en fonction de la vie que nous tous, habitants de Bazus, lui donnerons.



La grainothèque, démarche participative et citoyenne

Commémoration du 8 Mai

C'est dans un format obligé restreint qu'un hommage a été rendu à nos anciens combattants et à tous ceux qui sont morts pour notre liberté, lors de la cérémonie du 8 mai 2020. Ce moment très émouvant restera exceptionnel : uniquement 2 personnes. Gaétan Camponogara (porte-drapeau et président des anciens combattants) et Brigitte Galy (Maire). Mais ce devoir de mémoire nous rappelle d'où nous venons, ce que nous sommes et qui témoigne de la volonté de notre peuple à assurer sa liberté, même malgré la pandémie.

Une cérémonie du 11-Novembre dans l'intimité

Bazus a célébré, cette année, la commémoration du 11-Novembre avec une assistance réduite à une dizaine de personnes, conformément aux directives nationales de protection contre la pandémie. Deux gerbes ont été déposées, l'une par la municipalité, la seconde par les anciens combattants. Les porte-drapeaux de Bazus et Montberon, rendaient les honneurs à tous ceux d'hier et d'aujourd'hui qui ont donné leur vie pour la France. Le député local, J.L. Lagleize avait chargé son assistant parlementaire, D. Verbiguïé de le représenter. Entourée des quatre adjoints, Véronique Boulouys, Julien Lafon, Isabelle Cano-Marmol et Frédéric Méja, Mme le Maire, Brigitte Galy, lit son discours, suivi de la lecture de la lettre de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants. Une évocation de Maurice Genevoix entré au Panthéon et du 1,4 million de poilus français morts au combat pour défendre la liberté. S'en suit la triste énumération des vingt militaires tombés récemment en Opex et «morts pour la France». Une minute de silence suivie de La Marseillaise conclut cet hommage.



Cérémonie empreinte d'émotion

Des photographies à remonter le temps

Les Archives départementales proposent au public de participer à une grande collecte de photos, visant à constituer un fonds actualisé du patrimoine haut-garonnais. Les amateurs de photographie sont invités à reproduire l'une des nombreuses photos, issues de la collection des cartes postales Labouche, représentant plus d'une centaine de communes. La règle est de capturer un nouveau cliché sur le même lieu, tout en respectant les grandes lignes du cadrage initial. Au siècle dernier, la maison d'édition Labouche a photographié les villes et villages de notre département afin d'en tirer des cartes postales dont l'entreprise faisait commerce. Ces clichés sont précieusement conservés aux Archives départementales et constituent un formidable témoignage de la vie en Haute-Garonne au début du XXe siècle.

Le Conseil départemental a lancé l'opération «Rephotographions la Haute-Garonne». À partir d'une sélection de cartes postales, le public était invité à reproduire sur le même lieu, la même image un siècle plus tard. Ainsi la commune de Bazus a été sélectionnée pour participer à cette opération pleine de nostalgie, mais, hélas, aucun survivant du début du XXe siècle, ne pourra nous aider. Trois clichés d'époque étaient à reproduire avec plus de 100 ans d'écart.



1917, la rue durant la guerre de 14-18



2020, la rue de la République durant la Covid



C. Raynal, sénateur, entouré de B. Galy, maire, et de G. Druille, conseiller municipal

Visites à « un train de sénateur »

Petit à petit, durant plusieurs semaines les principaux candidats aux élections sénatoriales ont rendu visite au conseil municipal de Bazus, doté de 3 grands électeurs. Après Alain Chatillon, Pierre Médevielle, Françoise Laborde, le dernier dans la liste fut Claude Raynal. Puis les autres se sont fait connaître différemment. Pour un total de 8 listes. Après l'élection du 27 septembre, ils sont cinq à représenter la Haute-Garonne au Palais du Luxembourg : **Mmes B. Micouleau, E. Poumirol et Mrs A. Chatillon, C. Raynal, P. Medevielle**. Ils seront présents parmi les 348 sénateurs, avec qui ils représenteront les collectivités territoriales, et effectueront un mandat de 6 ans.

Un pont rénové pour Noël enjambe le Girou

Dès le 19 octobre, le conseil départemental de la Haute-Garonne, avait lancé la **réfection totale du pont franchissant la rivière Girou** sur la RD 61. Le conseil départemental, maître d'œuvre et maître d'ouvrage gère ce chantier pour un montant de travaux d'environ 105 000 € HT.

L'itinéraire de déviation, sur ce trajet très fréquenté, mis en place pour contourner le chantier semble avoir donné satisfaction aux usagers malgré les quelques minutes perdues. Les réhabilitations supérieures et inférieures ont été menées en parallèle. Au niveau du tablier, le décaissement de la chaussée et l'étanchéité, qui assurent la protection et la pérennité de l'ouvrage, ont été effectués. La pose de l'enrobé final sur la bande de roulement achevait cette phase. Le trottoir entièrement rénové, avec la pose d'un nouveau parapet en métal galvanisé, marquait une nouvelle étape. L'ensemble, composé de briques foraines, s'est désagrégé au fil du temps. Injections, rejointoiement et nouvelles briques foraines ont apportés un air de neuf, aux couleurs bien régionales, à l'ensemble.

Dessous, coule paisiblement le Girou, et c'est bien de là qu'une vue agréable et méconnue s'offre sur l'arche et la culée de cet ancien pont. Et pourquoi pas y effectuer une courte visite ?



Le pont a bien besoin d'un lifting



Le pont en chantier



Le pont s'est fait une beauté



Un stage d'observation à la mairie de Bazus

Dernier jour de stage ! Que de découvertes et d'enseignements, durant ces quelques jours, enregistrés par Mattéo. **Élève de 4e au collège de Pechbonnieu, et habitant Bazus, il effectue son stage d'observation à la mairie de Bazus.**

Ce stage est l'occasion de découvrir le monde du travail, partager le quotidien de professionnels et bénéficier d'une expérience concrète. Il est aussi l'occasion pour les élèves de gagner en autonomie, de prendre confiance dans un nouvel environnement et de permettre, éventuellement, **de confirmer un projet d'orientation.**

Que retiendra Mattéo de ce stage dans un environnement très différent de son milieu scolaire ? «La gestion quotidienne de la cantine et l'accompagnement dans le bus des écoliers avec Christelle (l'agent de la commune)» résume-t-il.

À la cantine scolaire, il faut dresser les tables et gérer le «coup de feu» entre les deux services, tout en respectant les règles sanitaires drastiques. Son rôle est, également, d'assurer la mise en plats et la remise en chaleur des repas livrés par le traiteur Récapé, le traditionnel steak-haché-frites est le plat de référence des petits élèves.

Les trajets en bus entre Bazus, Villariès et Gargas sont marqués par l'indiscipline d'une minorité d'enfants, événements qui ont marqué Mattéo.

Cette immersion au sein d'un service de la mairie de Bazus lui aura permis de faire cette riche expérience au contact des réalités concrètes du monde du travail.

Stage de formation professionnelle au sein de la mairie

Durant quelques semaines, la mairie de Bazus, en liaison avec les Apprentis d'Auteuil, **dans une optique sociale d'intégration, a accueilli Hubert en formation dans le service technique de la mairie.** Cet alerte quinquagénaire, après une vie professionnelle très variée, suit actuellement un enseignement de jardinier-paysagiste, formation qualifiante afin d'obtenir le Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole. Hubert est assidu aux cours dispensés par le centre de formation Saint-Louis à Toulouse qui œuvre à former et à insérer jeunes et adultes dans la vie professionnelle de manière durable.

La mairie de Bazus lui a permis d'acquérir un maximum de connaissances sur le travail effectué dans une petite commune où il est nécessaire de savoir tout faire. Son quotidien a été de tondre les pelouses, entretenir les massifs de fleurs, tailler les haies et bien plus encore sous le couvert de son éducateur de stage, Frédéric Pirola, agent technique de la commune. **Il obtiendra son CAPA dès le mois de juin, nous n'en doutons pas.**



Spiruline Tolosane

Succès des journées portes ouvertes des 26 et 27 septembre

Une centaine de personnes ont, durant ces deux journées de portes ouvertes à la ferme aquacole de la Spiruline Tolosane, affronté une météo automnale. La majeure partie de ces visiteurs n'avait qu'une petite idée de ce que représentait la spiruline et ce fût une découverte.

Explications : Nicolas Fourtouil, après 20 ans dans l'ingénierie, a estimé le moment venu de passer à une nouvelle activité professionnelle s'accordant mieux avec ses propres valeurs humaines, écologiques et sociales.

Bien sûr, une telle transition n'est possible qu'à condition de remettre en question ses modes de consommation actuels autant que sa vision du monde de demain.

Convaincu du potentiel de la spiruline pour l'être humain, et, particulièrement, de son apport essentiel pour les populations des pays du tiers monde, tout a été mis en œuvre pour réaliser cette transition qui s'engage sur la voie du succès.

Les serres de la Spiruline Tolosane sont sorties de terre fin 2018, au lieu-dit L'Abreuvoir à Bazus, avec un début d'activité en 2019. La production s'effectue de mars à novembre

La spiruline est une micro-algue, c'est l'une des premières formes de vie sur terre. Naturellement, elle prolifère dans les lacs volcaniques de la ceinture intertropicale. En France, elle est cultivée sous serre reproduisant les conditions de vie naturelles. Sans éclairage ni chauffage artificiel, sans OGM, pesticide ou conservateur, elle offre au consommateur un cocktail de nutriments battant tous les records, dans lequel le corps ira puiser ce dont il a besoin (antioxydants, fer, protéines, vitamines, acides gras essentiels, oligo-éléments...). Son potentiel nutritionnel est de plus en plus reconnu, apprécié et utilisé. Une production artisanale assure ce goût très légèrement salé.

Spiruline Tolosane commercialise ses produits en direct et à travers quelques commerces, dont Intermarché à Garidech, et marchés locaux. **Nicolas convie les habitants à le contacter au 07 68 67 23 10 et sur le site www.spirulinetolosane.com.**



Malgré la pluie, les visiteurs se succèdent

Un internet plus performant

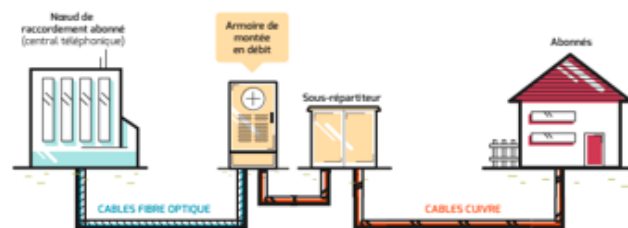
Depuis le début de l'année 2020, BAZUS s'est doté d'un accès internet performant avec la mise en place d'une armoire PRM (Points de Raccordement Mutualisés) au centre du village.



Cette solution transitoire en attendant la Fibre Optique à partir de 2022 permet la montée en Haut Débit par le réseau téléphonique en fil de cuivre, à partir duquel a été déployée la technologie « ADSL » et qui sert désormais de support aux technologies de type VDSL2.

Une solution, dite montée en débit, consiste à remplacer une partie du réseau en cuivre actuel par de la fibre optique, pour rapprocher le central téléphonique des habitations et améliorer en conséquence les débits.

Elle permet d'atteindre un débit théorique entre 8 et 30 Mbit/s et jusqu'à 90 Mbit/s pour des lignes les plus proches de l'armoire. Le VDSL2 (de l'anglais VeryHigh Digital Subscriber Line 2) booste ces débits internet sur les réseaux de paire de cuivre. Cette technologie permet à notre village de fournir une connexion internet avec un débit maximum de 90 Mbit/s.



L'ADSL est diffusé depuis un central téléphonique, puis redistribué plus localement par un sous-répártiteur. Le principe de la montée en débit est donc de créer un central relié en fibre optique au niveau du sous-répártiteur.

Cependant nous avons pu constater que tous les Bazusiens n'ont pas accès à une connexion optimale, **nous vous conseillons de vous rapprocher de votre opérateur internet et demander le passage en VDSL2** (à condition qu'il fournisse cette technologie).

Quelques liens :

Couverture mobile et internet à Bazus (31380) :

<https://www.ariase.com/couverture/haute-garonne-31/bazus>

Tester votre éligibilité : <https://www.degrouptest.com/>

Travaux réalisés

Les travaux concernant la rénovation de l'éclairage public se sont poursuivis durant l'année 2020 et se poursuivront en 2021.

ECLAIRAGE DU DÉBUT DU CHEMIN DES MOURILLOUS

Le début du chemin des Mourillous (du bas de la place jusqu'à l'éolienne), étant dépourvu d'éclairage public, **une création d'un réseau d'éclairage public a été nécessaire ainsi que l'installation de 5 mâts équipés de lampes LED.** Ces travaux conséquents avaient été demandés en novembre 2018 et votés en février 2019. Prévus initialement début 2020, ils se sont étalés sur cette année, en partie lié au confinement, et ont été finalisés à la rentrée de Septembre 2020. Ces travaux ont été réalisés par Bouygues Energies sous la maîtrise d'ouvrage du SDEHG (Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne).

Coût total de l'opération : 41 250 € dont 8 254 € à la charge de la commune.



ECLAIRAGE DU CHEMIN DES CHAUMES, DE LA 2ÈME TRANCHE DE LA ROUTE DE MONTASTRUC ET DE LA ROUTE DE CASTELNAU

Dans la continuité du haut du chemin des Mourillous, le chemin des Chaumes sera équipé d'un éclairage public de type LED.

De même l'éclairage des routes de Montastruc et de Castelnaud sera également rénové.

Cela représente 26 luminaires à changer.

Ces travaux devraient être réalisés d'ici le 1er trimestre 2021, en fonction des conditions sanitaires.

Coût total de l'opération : 51 563 € dont 10 443 € à la charge de la commune.

ECLAIRAGE DU CENTRE DU ROND-POINT, ROUTE DE MONTJOIRE

Suite aux travaux de la route de Montjoire et à la création d'un rond-point, **une touche finale sera apportée sur ce dernier par la création d'un éclairage au centre du rond-point** permettant de mettre en valeur l'ouvrage et l'entrée de notre village.

Cet éclairage sera lui aussi de type LED.

Coût total de l'opération : 3 037 € dont 615 € à la charge de la commune.

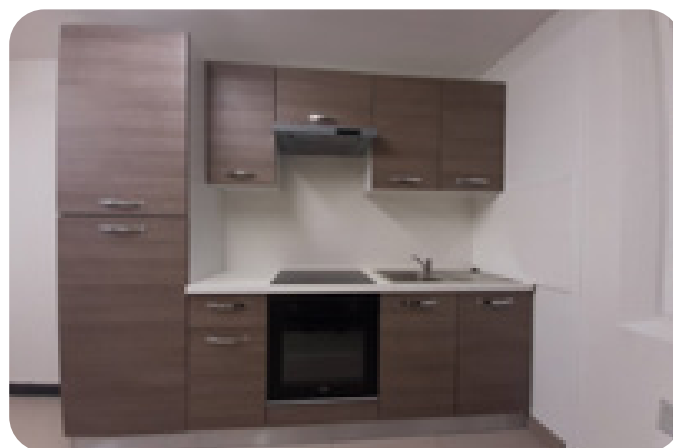
RÉFECTION DE LA CUISINE DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS

Afin d'améliorer son utilisation, des travaux de rénovation de la salle des Associations ont été initiés début 2020. Ces travaux ont été réalisés par notre employé communal Frédéric Pirola.

Ces travaux ont consisté en la mise en place d'un nouveau bloc cuisine (évier, plan de travail, électroménagers et rangements), **de carrelage au sol et en crédence, de peinture, d'électricité et d'installation d'un nouveau cumulus instantané.**

Coût total de l'opération : 1 200 € HT

Ces travaux ont bénéficié d'une subvention du Conseil Départemental.



Travaux et projets à l'étude

RÉNOVATION DES BÂTIMENTS SCOLAIRES

MENUISERIES DE LA CANTINE

Dans le cadre d'amélioration des infrastructures, des travaux seront réalisés au niveau des locaux scolaires.

Les menuiseries de la cantine étant **vétustes** et en mauvais état, seront remplacées par du **double vitrage et équipées de volets roulants dans un souci de confort énergétique et de sécurité.**

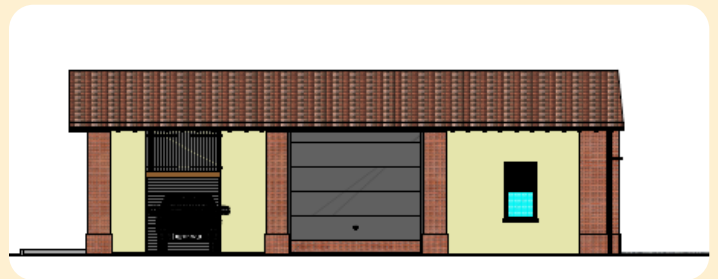
RÉFECTION DE L'INTÉRIEUR DES DEUX CLASSES

L'intérieur des classes des CE1 et CE2 de l'école va être rénové. Des travaux de placo, d'électricité, de plomberie et de peinture vont être réalisés durant les grandes vacances scolaires.

FERMETURE DU PORCHE DE L'ATELIER

L'atelier municipal remplit toutes ses fonctions mais l'équipement de la commune devenant important, il a été projeté d'agrandir cet atelier afin d'y garer par exemple le véhicule utilisé par notre employé communal et autres matériels.

Cet agrandissement se fera via la fermeture du porche, tout cela en harmonie avec l'existant.



CIMETIÈRE

Vu l'état du mur d'enceinte du cimetière, **des travaux de réfection du mur du cimetière sont à l'étude.**

Ils seront accompagnés de travaux de réalisation d'allées intérieures. Vu l'importance de ce projet, un appel d'offre va être nécessaire. Cette procédure sera lancée prochainement.



DÉVELOPPEMENT DE LA VIDÉOPROTECTION

Etude en cours avec l'aide des services de la préfecture et de gendarmerie **afin de mailler au mieux la sécurité dans notre village.**



NOUVELLE TRANCHE DE RÉNOVATION ET DE CRÉATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

- **Rénovation des lampes à LED** : chemin de Laffont.
- **Création de l'éclairage dans la continuité** : chemin des Mourillous.
- **Création par un système d'éclairage solaire** : chemin de Brunet, bas du chemin de Laffont.

Rentrée scolaire 2020 – 2021

Une nouvelle enseignante nous a rejoints en ce début d'année à Bazus, Mme Anne-Laure YNGLADA, maîtresse de la classe des CE2.
Tableau des effectifs du RPI

VILLARIES	GARGAS	BAZUS
Elodie CALVET Directrice MS/GS : 22	Sophie HESSE Directrice CM1 : 25	Pauline ROLLAND Directrice CP : 16
Laure PARADA PS/MS : 22	Monique FERNANDEZ CM2 : 22	Claire DERBIAS CE1/CE2 : 26
Adeline JEANJEAN PS : 26		Anne-Laure YNGLADA CE2 : 30

Les inscriptions en maternelle pour les enfants nés en 2018 auront lieu à la Mairie de Villariès en février/mars 2021.

Les parents devront se munir du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et **du certificat d'inscription à faire remplir à la mairie de Bazus au préalable.**

Rétrospective...

À l'école aussi, la Covid-19 a perturbé l'année scolaire et il n'a pas été facile pour nos « petits bouts de choux » de bénéficier de toutes les animations prévues. Tout d'abord, nous tenons à **remercier les enseignants de l'école de Bazus pour la continuité pédagogique qu'ils ont assurée pendant la période de confinement.** Nous rappelons que les séances de piscines ont été écourtées.

La sortie au Musée du Tarn, pour les classes des CP/CE1 et CE1 prévue le lundi 30 mars a été annulée. Annulation également du rallye piéton (CE1 et CE2), du spectacle au Théâtre du Grand Rond (CP/CE1 et CE1), ainsi que de la traditionnelle classe de découverte des CE2. Enfin, la visite liaison des GS/CP a été annulée, mais l'enseignante Pauline du CP a mis en place un support vidéo à destination des futurs CP, afin qu'ils puissent visualiser leur future école.

PETIT ZOOM...Retour sur les rentrées des classes

* Juin

Après 2 mois de confinement, les enfants ont repris le chemin de l'école le 4 juin 2020. Le temps pour les équipes éducatives et la municipalité d'organiser un retour à la vie scolaire dans les meilleures conditions. On ne peut que saluer l'investissement de l'équipe pédagogique, de l'équipe de l'ALAE et du personnel communal qui ont élaboré un plan de reprise d'activité progressive à l'école en cohérence et dans le respect des annonces gouvernementales. Sur le plan sanitaire, toutes les équipes se sont attachées à réorganiser les espaces, les sens de circulation, les protocoles de nettoyage, ... Une mobilisation de tous les acteurs afin que le jour J et les jours suivants, les salles de classes, la cour de récréation, ou encore la cantine puissent accueillir les écoliers.

Mesures mises en place :

- reprise en demi-classes 2 jours /semaine en roulement, en respectant les consignes sanitaires
- nettoyage des mains avant chaque rentrée en classe tout au long de la journée
- marquage au sol sur 3 files, pour la gestion des flux et de la distanciation physique
- horaires de récréation décalés
- désinfection régulière des sanitaires, de la cantine, de tous les points de contact dans les salles de classe.

* Septembre

Dans le contexte qui régit toute notre vie depuis mars 2020, c'est une rentrée «quasi-normale» qui s'est déroulée le mardi 1er septembre. En effet, les assouplissements du protocole sanitaire dans les écoles, ont permis une rentrée presque ordinaire. Les élèves ont pu retrouver leurs habitudes de travail et leurs jeux qu'ils avaient connus restreint à la réouverture des classes en juin dernier.

Mme Le Maire et des élus étaient présents pour cette reprise néanmoins encadrée, de même que pour rencontrer les familles et saluer l'ensemble des enseignants, des animateurs et du personnel communal.

* Novembre

Rentrée des vacances de Toussaint, dans de bonnes conditions, avec un renforcement du nouveau protocole sanitaire, notamment le port du masque pour les enfants de plus de 6 ans.



Services partenaires de l'école



Equipe d'animateurs qui intervient pendant la pause méridienne et en accueil périscolaire à travers des activités diverses et variées.
(ALAE – C3G)



Transports scolaires matin et soir reliant les 3 écoles du RPI. Surveillance par notre accompagnatrice
Christelle



Service de restauration en liaison froide, livré par le traiteur RECAPE, puis préparation et remise en température par Christelle et servi par l'ALAE

Peinture à l'école



Nous avons continué à donner à nos bâtiments des couleurs. En effet, nous avons repeint les murets de la cour de l'école, les barrières devant les classes et les portails. Nous veillons à ce que les élèves puissent avoir un environnement agréable, dans une école gaie et adaptée.



Bienvenue à Christelle

Christelle CARLES, a, elle aussi fait sa rentrée scolaire au mois de septembre.

Elle a rejoint l'équipe des agents municipaux de Bazus. **Elle est affectée au service cantine et est la nouvelle accompagnatrice de nos enfants dans le bus.**

Elle est en charge également de l'entretien des bâtiments communaux. Arrivée au mois d'août, elle remplace Estelle qui n'a pas souhaité renouveler son contrat.

Un nouveau lave-vaisselle

Après plus de 20 ans de bons et loyaux services, **le lave-vaisselle a dû être changé.** Il a été remplacé par un matériel de dernière technologie conforme aux normes collectives, afin de garantir hygiène, sécurité et économie.



Prix : 3 301 € HT
Subvention CD31 : 1 320 €
Reste à charge pour la commune : 1 981 €

Un logiciel de gestion de cantine

La gestion fastidieuse des réservations et le suivi des paiements ne sont plus que du passé ! Bon nombre de parents d'élèves l'ont plébiscité, nous avons donc fait une étude comparative de différents logiciels de gestion en ligne pour les inscriptions à la cantine scolaire. **Nous avons sélectionné le logiciel « gestion-cantine.com »** pour sa convivialité, sa facilité d'utilisation, ses fonctionnalités en phase avec notre cahier des charges, mais aussi pour son tarif attractif.

Après avoir paramétré le logiciel selon nos modalités de fonctionnement, un e-mail de connexion a été envoyé à chaque famille, leur donnant accès 24h/24h (sur PC, tablette ou smartphone) au compte de l'enfant, afin de réserver et payer en ligne les repas pour le mois suivant, dans les délais impartis.

Cette mise en place modernise et allège significativement les modalités de fonctionnement des inscriptions et des paiements. Les parents ont désormais la liberté de gérer leurs réservations en ligne à leur guise. **Pour éviter les oublis d'inscription, un mail de rappel est envoyé 24h avant la date butoir.** Cette mise en place a été l'occasion de réviser notre règlement intérieur, qui a été voté au Conseil Municipal du 3 Décembre 2020.

RAM

Le Relais Assistants Maternels de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou est un service intercommunal gratuit. Il a été créé en partenariat avec la CAF de la Haute-Garonne et répond aux missions fixées par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales. L'objectif de ce service est de participer à l'amélioration de la qualité de l'accueil des enfants de moins de 6 ans sur le territoire.

Ce service s'adresse :

- aux familles à la recherche d'un mode d'accueil pour leurs enfants sur le territoire,
- aux parents ou futurs parents employeurs d'un professionnel de l'accueil individuel salarié sur le territoire,
- à l'ensemble des assistants maternels agréés exerçant sur le territoire,
- aux gardes d'enfants à domicile salariés directement par un particulier résidant sur le territoire,
- aux personnes résidants sur le territoire et intéressées par les métiers de l'accueil individuel du jeune enfant.

Il est important de souligner le rôle d'expert juridique dans la relation parents/assistante maternelle, que tient avec sérieux Emilie Jacquinot. Contact : 05 62 79 26 87 - ram@coteauxdugirou.fr - Émilie JACQUINOT- Animatrice

ALAE

« Nous pouvons aujourd'hui confirmer que nous sommes en bonne voie pour la construction d'un ALAE, sur notre Commune. Le projet a été validé et inscrit par la C3G. Nous sommes actuellement dans la phase études ».

L'année 2020 nous a réservé bien des surprises... Elle avait pourtant bien commencé avec les patins de Meryn, les grands jeux de Maeva, le skate, les photos de Marion et j'en passe... Mais elle s'est brutalement interrompue. Il a fallu quitter l'école, l'ALAE et l'accueil de loisirs. Il a fallu apprendre autrement et s'amuser différemment. Les parents sont devenus professeurs et animateurs ! Mais depuis juin, nous sommes revenus ! L'école et l'ALAE ont rouvert leurs portes et les projets ont redémarré.

L'équipe de l'ALAE s'est renforcée et nous propose plein de super projet ! Des ateliers philo avec Marine. On y parle de nos interrogations face aux visages masqués et comment reconnaître les émotions cachées derrière. On y parle aussi égalité et fraternité. Le théâtre d'ombres et l'écriture de BD avec Marion. Le patin qui revient avec Meryn. Et la nature mise à l'honneur avec Camille. Sans oublier les grands jeux de Guy et Nolan qui réunissent à coup sûr, la moitié de l'école ! Le mois de décembre est, pour nous, le mois de la fraternité. Des collectes (alimentaires, jouets, produits d'hygiène), des cartes de vœux pour les sans-abri, des jeux, des fresques...

Et même si nous ne pouvons plus ouvrir l'ALAE aux parents, vous retrouvez nos activités et événements sur le livre des Gnomes et sur Facebook.

ALAE de Bazus
06 58 84 15 09
enfance-bazus.villaries@lecgs.org
Horaires : Le matin : 7h30-9h00 ;
Le midi : 12h00-13h30`
(11h40-12h40 le mercredi) ;
Le soir 16h05-18h30 (15h05 le mardi)



Collecteur de piles usagées à la mairie

En collaboration avec la Communauté de Communes des Coteaux du Girou, un **collecteur des piles usagées** est mis à disposition.

Il est installé dans le hall d'entrée de la mairie de Bazus. Vous pouvez y déposer toutes les piles ainsi que les batteries de téléphone et de PC portable.

Vos piles ont une deuxième vie : pourquoi recycler les piles et les petites batteries usagées ?

- Pour éviter de **gaspiller des ressources naturelles rares** ou présentes en quantités limitées dans la nature comme le fer, le zinc ou le nickel dont l'extraction est particulièrement polluante.
- Pour produire, après recyclage, des **alliages et des métaux à valeur ajoutée** (Acier, Zinc, Plomb, Cobalt ou Cadmium) qui seront utilisés dans de nombreuses industries.
- Pour **limiter tout risque de pollution** et éviter d'introduire dans les ordures ménagères des traces de métaux lourds encore contenus dans certains types de piles.



Des poubelles enterrées dans le cœur du village

Pour une insertion plus harmonieuse dans le paysage du cœur de notre village, il va être aménagé au niveau de la Place du 11 novembre 1918 (à côté du poids public), **des bornes d'ordures ménagères enterrées**.

Ces «nouvelles poubelles» remplaceront les 2 points de regroupement (Rue du 19 mars 1962 et Place du 11 novembre 1918) où sont installés de grands bacs gris qui sont jugés comme inesthétiques et parfois malodorants.

Ce nouveau point de collecte sera équipé de bornes pour les déchets courants, d'une borne pour les déchets recyclables et d'une borne pour le verre. Ce qui nous permettra d'enlever la colonne recup'verres du bas de la Place Saint-Pierre.

Ces travaux sont attendus avec impatience, ils sont financés par la C3G qui a la compétence « Ordures ménagères ».



Distribution gratuite de cucurbitacées



Quelques jours avant Noël, une soixantaine d'habitants du village se sont rendus à la salle du conseil municipal de Bazus. Ils ont été accueillis, dans le respect des règles sanitaires en vigueur, par Martine, Marie-Jo et Michel, le maître-coupeur. L'appel à venir participer à la distribution gratuite, relayé par Facebook, Illiwap, la presse locale et la distribution de flyers, a été largement suivi. Sur place la découpe de la courge du Pérou avec ses 33 kg et sa circonférence de 148 cm, a nécessité quelques efforts. En plus de la star courge du Pérou, les autres cucurbitacées ont eu leur heure de gloire. **Sur l'étal coloré chacun a choisi butternuts, citrouilles, courges spaghetti, potiron, pâtisson, pomme d'or.** Quelques pastèques pour la confiture, lointaines cousines de nos courges ont vite trouvé preneur. Tout cela a poussé, à Bazus, en grande quantité dans la permaculture d'un potager sans pesticide ni engrais. Les convives ont apprécié la dégustation de beignets à la citrouille, puis une discussion sur les nombreuses recettes s'est engagée dans une ambiance de partage.

D'ores et déjà, l'idée du concours de la plus grosse courge du Pérou de Bazus a pris forme. La première étape, au printemps, verra la distribution de graines, dont une partie est déjà réservée. Puis aux alentours du mois d'avril, le semis dans la terre. **Enfin, à l'automne arrivera le moment de vérité avec la pesée et la nomination du vainqueur.**

Notre nouvelle correspondante de presse pour La Dépêche du Midi

La Dépêche du Midi, édition Nord-Est à travers sa rubrique locale vous présente régulièrement des articles sur la vie du village, son patrimoine et la nature environnante. La nouvelle correspondante du journal est à votre écoute pour toutes suggestions. **Contact téléphone 06 84 69 24 39 et mail : mjo31380@gmail.com**



Au fil du Tranchant



Daniel, notre boucher ambulant vous accueille tous les samedis de 15H à 19H sur la place du Village. Venez découvrir le nouveau camion accompagné de ses nouveaux produits. Plus d'information sur son site internet www.aufildutranchant.eatbu.com. D'ailleurs nous profitons de ces quelques lignes pour le remercier de sa présence tous les mercredis et samedis durant le confinement.

Pizz'Ami

Flo et Lau vous attendent tous les mardis de 17h30 à 20h30 sur la place du Village. Venez goûter à leurs pizzas rouges ou blanches, avec des pâtes, sauces tomates faites maison et autres produits frais ainsi que des burgers frites. Pour commander : 07.69.38.30.25, n'hésitez pas à les suivre sur leur page facebook @PizzAmi31 pour découvrir leur carte.



Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle 2019 : rejetée

Par arrêté du 28 Juillet 2020 du Ministère de l'Intérieur publié au Journal Officiel le 3 Septembre 2020, la demande de reconnaissance de la commune de Bazus de l'état de catastrophe naturelle pour phénomène «mouvements de terrains différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols» en 2019 a été rejetée. Ce qui a pour effet de se voir refuser par l'assurance les dégâts causés par la sécheresse. A titre d'information, sur la Haute-Garonne, sur 152 demandes de communes de reconnaissance, seules 16 ont été reconnues. Une nouvelle demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sera effectuée pour l'année 2020. N'hésitez pas à déposer vos demandes en Mairie.



Les élections 2021

Les prochaines élections de nos **conseillers départementaux et régionaux sont prévues en juin 2021**. Pour les nouveaux arrivants sur notre commune, **pensez à vous inscrire sur nos listes électorales**.

Le recensement militaire ou citoyen

Tout jeune Français qui a **16 ans** doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une **attestation de recensement**. L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment, permis de conduire, ...).

Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la **journée défense et citoyenneté (JDC)** et de **l'inscrire d'office** sur les listes électorales quand il atteint l'âge de 18 ans.

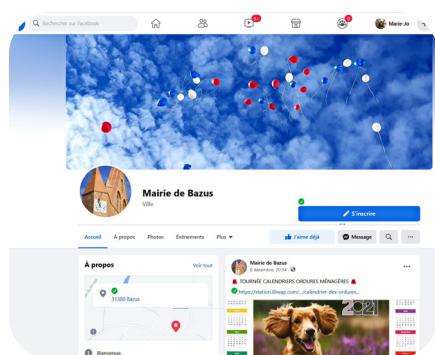


Faites vibrer Iliwap : l'outil de communication de l'urgence

Alertes météo, coupures d'eau ou d'électricité, informations scolaires et sanitaires, travaux, message des associations... Intuitive, **Iliwap est une application gratuite** pour les habitants qui diffuse ces infos et alertes depuis le secrétariat de la mairie de Bazus en 2 minutes. **L'alerte, par une notification apparaissant sur l'écran de votre smartphone, vous prévient instantanément.** Respectueuse de la vie privée, cette appli ne collecte aucune donnée personnelle, est totalement anonyme et fonctionne sans publicité.

Pour télécharger l'appli, rendez-vous sur votre Google Play ou Play Store pour les smartphones sous Android ou votre Apple Store (pour les smartphones de marque Apple sous iOS). Entrez «Iliwap» dans la barre de recherche. Une fois l'application trouvée, cliquez sur le bouton «Installer» pour télécharger l'application sur votre smartphone. Une fois installée, recherchez le nom de la commune, cliquez sur «à suivre». Bravo, c'est déjà installé !

En service depuis la première période de confinement, de nombreux habitants de Bazus ont été séduits par ces brefs messages bien utiles au quotidien.



Facebook, le réseau incontournable

Rapide, complet, le réseau permet d'être informé en un coup d'œil. Mise à jour quotidienne, vous connaîtrez l'essentiel de la vie locale, de la municipalité, de la vie scolaire, des détails pratiques quotidiens...

Le site internet www.mairie-bazus.fr

Le plus complet, le plus détaillé. Tous les détails pratiques de la vie communale. **Mais une refonte totale est en cours avec l'aide du conseil départemental** (Haute-Garonne Ingénierie).



Le panneau d'informations lumineux

Situé au centre du village, sur le mur de la mairie, il vous donne les informations flash, type travaux en cours, réunions, événements associatifs...

La presse quotidienne



La Dépêche du Midi, édition du Nord-Est à travers sa rubrique locale vous présente régulièrement des articles sur la vie du village, votre nature environnante. La nouvelle correspondante est à votre écoute pour toutes suggestions.

La presse hebdomadaire



Le Petit Journal présente également des reportages sur la vie de la commune, les animations pour les aînés par le CBE du Net... Il est mis gratuitement à disposition à partir du jeudi 17 heures dans le hall d'entrée de la mairie.

Informations pratiques : règles à respecter pour le bien-être et la sécurité de tous !

Débroussaillage

Les propriétaires et occupants de terrains (bâti ou non) sont tenus d'en assurer un entretien satisfaisant afin d'éviter la prolifération d'espèces animales nuisibles et le risque d'incendie.

Le maire pourra mettre en demeure le propriétaire d'entretenir correctement et de remettre en état son terrain selon l'article L.2213-25 du CGCT. En cas de risque avéré, ce même article permet au maire de la commune de faire procéder d'office à l'exécution des travaux nécessaires à la remise en état au frais du propriétaire ou de ses ayants-droits, si ceux-ci ne donnent pas suite à la mise en demeure.

Taille des haies ou arbres

Il est important de tailler les haies et d'élaguer les arbres afin que ceux-ci n'empiètent pas sur le domaine public notamment au bord des routes ou ne débordent chez vos voisins. Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire plus bas là où le dégagement de la visibilité est indispensable, afin de ne pas constituer une gêne ou un danger pour le trafic routier.

L'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. Le maire pourra adresser une injonction contraignant le propriétaire à élaguer sa haie. Sans réaction dans les délais impartis, il pourra procéder à l'exécution forcée de l'élagage (article L2212-2-2 du CGCT) au frais du propriétaire.

Entretien des fossés

Tout riverain doit maintenir le libre écoulement des eaux sur sa propriété (article 640 du code civil). Aucun obstacle ne doit empêcher l'écoulement dans le fossé. Tout propriétaire doit procéder à son entretien régulier et permettre l'évacuation des eaux. Pour cela, il est important de ramasser les amas de feuilles, les branches mortes qui s'accumulent au niveau des fossés, et de procéder au curage des ouvrages si nécessaire pour ne pas créer de bouchons hydrauliques.



Interdiction de brûlage des déchets verts

Bien que l'usage reste courant, il est absolument interdit de brûler ses déchets dans son jardin (circulaire du 18 novembre 2011). Ce brûlage peut causer la propagation d'un incendie, être source de pollution et générer des odeurs et de la fumée à l'origine de troubles de voisinage. Les alternatives sont le compostage, le broyage des déchets verts ou l'apport en déchetterie.

Horaires de jardinage et de bricolage

Les horaires de jardinage et de bricolage sont réglementés (article 5 de l'arrêté préfectoral de la Haute-Garonne du 23 juillet 1996). Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, ponceuses, ..., ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.



Tenez votre chien en laisse

Faire de belles promenades avec nos compagnons à quatre pattes dans notre village est très plaisant. Mais pour que ces temps de détente soient agréables pour tout le monde et pour un meilleur « bien vivre ensemble », la municipalité rappelle que **promener son chien en laisse est obligatoire** pour le respect et la sécurité de tous (sous peine d'amende).

En effet, de plus en plus de chiens sont laissés en liberté avec tous les risques que cela peut engendrer (risques d'accident, de morsures, de bagarres avec un autre animal ou tout simplement des personnes qui ont peur des chiens). Même si vous pensez que votre chien est gentil, **vous ne pouvez jamais prévoir sa réaction.**

Nous comptons sur votre responsabilité et votre civisme pour ne pas laisser gambader votre animal en toute liberté mais de le tenir en laisse.



Levez le pied dans la traversée du village !

Trop vite ! Certains habitants de Bazus ont exprimé leur mécontentement face à la vitesse de certains véhicules lors de la traversée de notre village.

Une réunion de travail s'est déroulée le 24 septembre 2020 entre le conseil municipal, avec à sa tête Mme le Maire, **le bureau d'études,** d'une part, et d'autre part **les responsables du pôle routier de Villemur** gérant nos routes départementales. Ceci, afin de proposer des solutions pour sécuriser cette traversée du village, tout en faisant baisser la vitesse.

Dans un premier temps, début 2021, une étude sera lancée avec des relevés de comptage de la vitesse et du nombre de véhicules. Un intervenant du pôle routier indique, par expérience, que la sensation de vitesse perçue et la réalité de la vitesse réelle sont parfois bien éloignées. Parallèlement, le bureau d'études conseil de la commune effectuera plusieurs simulations en concertation permanente avec les techniciens du conseil départemental et la mairie de Bazus.

A l'issue de cette première étape, une nouvelle réunion aura lieu afin de choisir des solutions tant sur le plan efficacité que sur le plan financier. En cette fin d'année, une pétition a été déposée en mairie, signée par trente-sept familles, majoritairement de la route de Gargas et du chemin des Chaumes. Le Conseil Municipal reste mobilisé pour faire avancer au plus vite ce dossier prioritaire. Les habitants de Bazus seront tenus informés au fur et à mesure de l'avancée.



Sécurité routière : LA PRIORITÉ À DROITE, ÇA NE SE REFUSE PAS !



La priorité à droite est une des règles fondamentales du code de la route et doit donc être respectée de tous les conducteurs.

Quand on arrive à **une intersection et qu'un véhicule se trouve sur votre droite,** **vous devez obligatoirement le laisser passer** en l'absence d'une quelconque signalisation en matière de priorité. Le non-respect des règles de priorité est une des causes d'accident de la circulation routière.

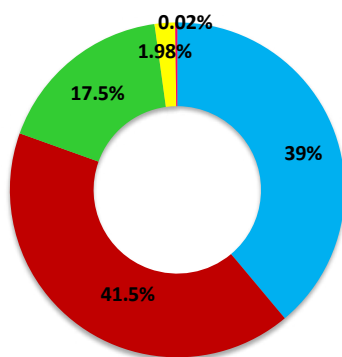
À Bazus, il y a beaucoup de priorités à droite (plus d'une dizaine), alors soyez vigilants sur les routes et quel que soit l'endroit, il convient de ralentir et d'aborder une intersection avec prudence !

Le radar pédagogique nous dévoile de précieuses données.

Ainsi ce radar nous permet de collecter très exactement les pratiques des conducteurs avec un certain nombre de données (date, heure, nombre de véhicules, vitesse, ...), dans les 2 sens de circulation (entrant et sortant) pouvant être analysées sous forme de statistiques. Il permet de faire prendre conscience à certains conducteurs de leur vitesse excessive en arrivant aux abords de l'école où la vitesse est limitée à 30km/h.

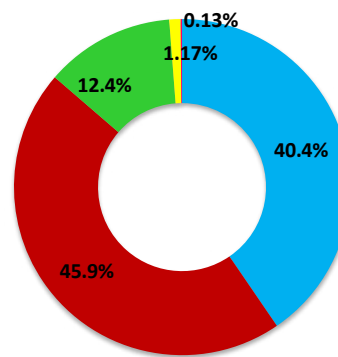
Statistiques du radar : du 1^{er} janvier au 30 novembre 2020

Véhicules entrants



Vitesse	%	Nombre de véhicules
<= 30 km/h	39,00%	65 237
31 - 40 km/h	41,50%	69 702
41 - 50 km/h	17,50%	29 067
51 - 60 km/h	1,98%	3 315
> 61 km/h	0,02%	326

Véhicules sortants



Vitesse	%	Nombre de véhicules
<= 30 km/h	40,40%	65 637
31 - 40 km/h	45,90%	74 449
41 - 50 km/h	12,40%	20 200
51 - 60 km/h	1,17%	1 724
> 61 km/h	0,13%	209

Quelles sanctions auriez-vous eu si le radar pédagogique était remplacé par un radar répressif ?

Sanctions encourues en cas d'excès de vitesse :

- inférieure à 20 km/h :

135 € d'amende et 1 point de retrait sur le permis

- supérieure à 20 km/h et inférieure à 30 km/h : 135 € d'amende et 2 points de retrait sur le permis

- supérieure à 30 km/h et inférieure à 40 km/h :

135 € d'amende et 3 points de retrait sur le permis.

(le conducteur peut également faire l'objet d'une suspension de permis dont la durée maximale est de 3 ans. Il a également l'obligation d'accomplir, à ses frais, un stage de sensibilisation à la sécurité routière).

- supérieur à 40 km/h et inférieure à 50 km/h :

135 € d'amende et 4 points de retrait sur le permis.

(le conducteur peut également faire l'objet d'une suspension de permis dont la durée maximale est de 3 ans. Il a également l'obligation d'accomplir, à ses frais, un stage de sensibilisation à la sécurité routière).

- supérieur à 50 km/h (délit) :

Une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 € (3 750 € en cas de récidive), la confiscation du véhicule utilisé lors de l'infraction peut être appliquée par le tribunal de police et 6 points de retrait sur le permis.



Alors, pensez à « lever le pied » de l'accélérateur, il en va de votre sécurité et de celle des autres, surtout qu'il pourrait se cacher de temps en temps un VRAI radar mobile !



Comité des fêtes

Lors de l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes de Bazus, la composition du bureau reste inchangée

Le Bureau :

Président d'honneur : Brigitte GALY Trésoriers : Julien LAFON et Marie-Christine PINEL
 Présidente : Fabienne FAVA Secrétaires : Stéphanie COURNEDE et Isabelle RUMEAU
 Vice-Président : Ahmed BOUCHARB Membres : Gilles, Eric, Samuel, Tony, Véronique, Cédric, Virginie, David, Mélissa, Pierre, Claude, Sylvie.

La traditionnelle galette a pu être dégustée par nos aînés le 5 janvier 2020.

Un repas de printemps, le Cassoulet, a été organisé le 7 mars 2020. Ce repas délicieux a été très apprécié des convives. Les membres du Comité des Fêtes avaient pleinement travaillé sur l'organisation et la programmation des grandes fêtes de Pente-côte. Malheureusement, suite aux contraintes liées à la situation sanitaire de la COVID nous avons été obligés d'annuler ces fêtes mais également toutes les manifestations prévues de l'année.

Les animations de l'année 2020 ont été bousculées par la COVID. Le comité des fêtes espère vous retrouver prochainement et pouvoir reprendre activement en 2021 !

L'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2021.

Boule Sportive de BAZUS (B.S.B.)

Le Bureau :

Présidents d'honneur : Georges BOVO et Louis MAILLÉ
 Président : Jean-Claude BIAU (06.86.48.69.26)
 Trésorière : Cécile GARCIA, Secrétaire : Marie-Christine PINEL
 Membres : André PELLEGRINI, Christian CAYRAC

Crise sanitaire oblige, la boule sportive de Bazus représentée par sa trentaine d'adhérent a connu une saison 2020 quasiment blanche. En termes de manifestations au sein du village (trophées, coupe d'été, inter villages, concours de la fête locale), aucunes de celles-ci n'ont pu se dérouler. Nous avons espoir de voir nos féminines, au nombre de 5, franchir les étapes des qualificatifs féminins, mais le confinement en a décidé autrement, ce n'est que partie remise pour 2021.

Au niveau des espoirs masculins, nous n'avons pas pu exprimer nos valeurs, là aussi le confinement nous en a empêché, rendez-vous en 2021.

«Une pensée toute particulière à notre ami Christian Cayrac, (surnommé Coco), qui nous a quitté le 24/05/2020 avec qui une partie de pétanque était toujours âprement disputée, il nous manque déjà».

L'assemblée générale qui habituellement se déroule en fin d'année est reportée au premier trimestre 2021, nous vous tiendrons informés de la date.

Pour toutes informations, vous pouvez contacter : Mr BIAU au 06 86 48 69 26.

PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES.



Club Omnisport et Loisirs

Venez découvrir et partager un moment convivial tout en se dépensant, à la salle de fête de BAZUS :

• **MERCREDI MATIN de 9h15 à 10h15 avec Emmanuelle**, au programme : renforcement musculaire, gym du dos, cardio, stretching ou gymball.

• **MERCREDI SOIR de 18h30 à 19h30 avec Florie**, animatrice diplômée jeunesse et sport. Cours avec un rythme plus soutenue que le mercredi matin.

Présidente : Mme COSSON Nicole tel : 06 88 66 48 29

Le confinement du printemps nous a obligé à stopper brutalement les cours de gym. Pour le bonheur de tous, à la mi-mai, nous avons pu reprendre les cours de gym mais cette fois-ci en extérieur. Des cours différents mais tout aussi agréables lors de belles journées ensoleillées. La rentrée de septembre a été réalisée avec toutes les conditions sanitaires requises permettant un bon accueil des sportifs et sportives. Malheureusement, l'épidémie reprenant de l'ampleur, cela nous a encore une fois obligé à arrêter les cours. Cette fois-ci les profs ont su d'adapter rapidement et proposer des cours en visio. Des cours en solo chez soi devant son ordinateur mais l'esprit d'équipe et la bonne ambiance sont toujours présents.

Vivement la reprise des cours à la salle des fêtes !!!



Taekwondo

Art Martial Sud Coréen pouvant se traduire par « **chercher sa voie à l'aide de ses pieds et de ses poings** »

Cours pour les enfants de 4 à 13 ans

MARDI & JEUDI à la salle des fêtes de Bazus

4 à 8 ans : 17h15 à 18h15

9 à 13 ans : 18h15 à 19h15

Information : CATHY : 06 84 78 23 87



A.C.C.A. – Les Chasseurs

Le Bureau :

Président d'honneur : Brigitte GALY

Président : André MEJA

Vice-président : Roger FAVA

Trésorier : André DARDENNE

Secrétaire : Gérard DRUILLE

Membres Actifs : Daniel BARUTEL, Rémi AURIOLE

Bazus Band

Depuis plus de 10 ans, le Bazus Band vous invite à fêter la musique à Bazus. Le groupe de musiciens et chanteurs amateurs, tous habitants de Bazus, est impatient de pouvoir vous retrouver pour une nouvelle fête de la musique. Sur la place du village, venez avec votre repas et vos boissons, tables, chaises et musique vous attendent pour passer une soirée conviviale et festive ! Nous espérons que la situation sanitaire nous permettra de vous retrouver pour fêter la musique en 2021. Prenez soin de vous.



Groupement des Parents d'Elèves

Le Bureau :

Présidente : Coralie BELLANDI

Vice-Présidente : Charlotte JAMOIS

Secrétaire : Widly JUSTE

Secrétaire adjointe : Anaïs FAURE

Trésorière : Aude PERRAMOND

Vice Trésorière : Aurélie CASANOVAS

Le groupement des parents d'élèves est une association à but non lucratif, apolitique. Elle se compose de 21 parents d'élèves du RPI, tous réunis dans le but de représenter au mieux les intérêts de nos enfants. Nous mettons en place des actions (les chocolats de Noël, les sapins, les objets personnalisés), qui nous permettent d'engranger des fonds, répartis ensuite équitablement sur les 3 écoles. Ainsi ces fonds permettront d'améliorer le quotidien de nos enfants, de participer au financement des sorties scolaires.

Le bureau de l'association, composé de 6 membres, joue un rôle important dans la communication entre mairies/parents d'élèves/enseignantes. En amont de chaque conseil d'école, par le biais des boîtes e-mails, nous proposons à chaque parents d'élèves de nous faire part de leurs questionnements, de nous remonter les éventuelles difficultés rencontrées. Nous sommes également amenés à communiquer les informations diverses faites par les mairies du RPI par exemple. Conscient des efforts de chacun, l'ensemble du bureau tient à remercier les parents d'élèves, les mairies et les enseignants pour leur implication dans la vie scolaire de nos enfants, d'autant plus durant cette période difficile sur le plan sanitaire. Nous vous remercions chaleureusement de l'intérêt que vous nous portez.

Club Art'Color

L'association ART'COLOR créée en 2011, compte des adhérents peintres et céramistes. C'est toujours avec autant de plaisir que nous nous réunissons une fois par mois dans la salle des associations, pour des ateliers libres où chacun laisse aller son imagination artistique.

Pour cette année 2020, si particulière, nous avons dû annuler notre exposition et nous le regrettons vivement. Mais nos adhérents ont mis à profit les confinements pour vous proposer de nouvelles œuvres, si différentes les unes des autres. Nous vous proposons de reprogrammer notre rendez vous annuel, les 2 et 3 Octobre 2021 à la salle des fêtes de BAZUS.

En attendant de nous retrouver pour ce moment de convivialité, les membres d'ART'COLOR vous souhaitent une bonne et heureuse année 2021. Les adhérents de l'Association ART'COLOR.

Contact : Rachel LACOME / artcolor.flora@hotmail.fr



Les Anciens Combattants

Le Bureau :

Président d'honneur : Brigitte GALY

Président : Gaëtan CAMPONOVARA

Trésorier : Robert BERTON

Secrétaire : Gilbert PITTON



Ensemble paroissial : Aucamville/Saint-Loup-Cammas

Père Gisbon BANGU / Père Jean GAKONA /

Père Pierre PROTOT / Père Pascal FAGNIEZ

Secretariat : 6, Place de l'Eglise 31140 ST-LOUP-CAMMAS

Tel : 05 61 09 73 97 -

E-Mail : paroisse.aucamvillestloup31mail.com

Site : www.paroisse-aucamville-st-loup-cammas.fr

Nos joies, Nos peines

Naissances

Ils ont souri à la vie...

5 Mars	BERSEILLE Simon
10 Juillet	OLIVERA Léna
18 Juillet	GEORGE Anatole
15 Août	LABALETTE Rose



Mariages

Ils se sont dit oui ...

13 Juillet Cindy LAPLACE
et Cyril JANIK



Cindy & Cyril se sont dit Oui !

Le 13 juillet 2020 à la Mairie de Bazus, Madame le maire a reçu les consentements de Cindy et Cyril.

L'équipe municipale présente toutes ses félicitations et ses meilleurs vœux de bonheur aux mariés.



Décès

Ils nous ont quittés...

29 Avril	LOUBET Bernard
24 Mai	CAYRAC Christian
30 Juin	GUIRAUD Thérèse
19 Nov	OLIVERA Léna



Rétrospective 2020



Record à Bazus : l'énorme courge du Pérou



Distribution des masques



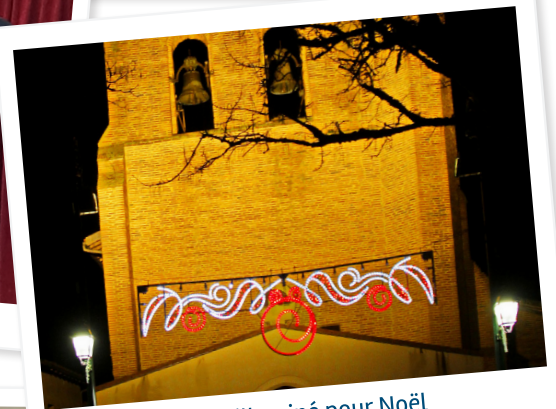
Crèche de Noël



Atelier séniors CBE : Pâtisserie



Animation repas des aînés



Bazus illuminé pour Noël



Vue sur le lac



1^{er} conseil municipal



Galette des aînés



Cécile présente sa création «haute-couture»



Pont du Girou en beauté



Champ de colza